

ici Lentilly



Renforcer la solidarité
entre les générations

La solidarité ça change la vie !

Sommaire

Edito.....	3
Instants de Ville.....	4
Finances	5
Urbanisme.....	6
Culture.....	7
Environnement.....	8
Solidarité.....	10
Grand questionnaire	12
Des nouvelles des associations.....	13
Agenda.....	15
État civil	16
Paroles de Lentillois !.....	17
Expression des groupes municipaux.....	18



Edito

Le printemps est là, et avec lui le nouveau souffle de la renaissance. Je voudrais m'appuyer sur cette symbolique pour faire un parallèle avec notre belle commune.

Nous allons boucler la première année de notre mandat. Les mois se sont succédés très vite et toute mon équipe s'est mobilisée pendant cette année pour agir en cohérence selon les termes de notre engagement.

Nous avons repris tous les dossiers en cours, certains ont été plus difficiles que d'autres comme la maison médicale, ou l'organisation du périscolaire. Nous avons consulté les Lentillois grâce au grand questionnaire qui nous a été retourné par plus de 250 familles. Nous avons reçu les entreprises, et les associations, nous avons également réalisé un état des lieux le plus objectif possible et nous avons pris en compte les nouvelles règles du jeu imposées par l'Etat pour connaître les marges de manœuvre dont nous disposerons. Il nous a fallu aussi prendre des décisions parfois douloureuses pour garder nos finances en équilibre.

Nous voici donc au seuil de cette deuxième année. Avec une farouche volonté de mettre en œuvre les projets sur lesquels nous nous sommes engagés. Certains sont déjà bien avancés comme la complémentaire santé, le pôle emploi, le rapprochement avec les entreprises, l'intergénérationnel.

Nous allons lancer l'étude pour l'aménagement général de notre commune qui doit tenir compte des intérêts de tous.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 5 juin à 20h00 au Centre d'Animation pour la prochaine réunion publique où je vous présenterai plus en détail les grands axes de notre action.

Il nous reste beaucoup de travail, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que mon équipe et moi-même démarrons cette deuxième étape pour que Lentilly reste plus que jamais le village que nous avons choisi et où il fait bon vivre.

Soyez assuré de mon total investissement et dévouement pour administrer sereinement notre commune, dans l'intérêt de tous.

Nicole Vagnier, maire de Lentilly



Suivez la page Facebook de Lentilly : le meilleur outil pour tout connaître de l'actualité de la commune



www.facebook.com/lentilly

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 aura lieu vendredi 8 mai 2015 à 11h30 devant le monument aux Morts.

Stationnement

Le parking des écoles et la rue de la mairie sont quotidiennement saturés par les voitures « tampons » en journée. Une zone bleue sera mise en place dès septembre prochain, une fois le nouveau parking des écoles terminé. Les nombreux retours des questionnaires ont conforté la municipalité dans ce choix.

Afin de consulter la population sur le thème du stationnement à Lentilly, la municipalité propose de se réunir samedi 11 avril 2015 à 10h00 à la Passerelle.

EMPLACEMENT
PUBLICITAIRE

Complémentaire santé : La présentation de la complémentaire santé retenue par la commune aura lieu lors de la réunion publique du vendredi 5 juin à 20h00 au Centre d'Animation !

Bulletin municipal d'informations de Lentilly : Printemps 2015 - Directeur de la publication : Nicole Vagnier - Rédaction : Jean-Louis Bancel, Clément Giroud - Coordination : Clément Giroud - Mise en page et publicités : CGEO - Impression : Imprimerie Roland Lentilly - Diffusion gratuite à 2 300 exemplaires - Crédit photo : Service Communication, Christian Mens
Prochaine parution : juin 2015 - Un grand merci aux annonceurs

Instants de ville

Atelier de Noël

Plus de 300 personnes étaient présentes à «l'Atelier du Père Noël», après-midi réservé aux petits Lentillois. Un joli spectacle et une dizaine d'ateliers pour les enfants, tout cela sous l'œil d'un invité spécial : le Père Noël.



Rappel(s) / Nouk's

Rappel(s) et Nouk's ont animé la Passerelle en cette fin d'hiver. Après avoir profité des équipements de la salle de spectacle, ils ont donné leurs concerts de fin de résidence... Deux très beaux succès !



Champions de cross country

L'équipe minime garçons du collège Jacques-Coeur de Lentilly a participé au Championnat de France de cross-country qui s'est déroulé dimanche 18 Janvier 2015 à Verneuil-sur-Seine dans l'académie de Versailles. Malgré un blessé dans ses rangs, l'équipe de Lentilly s'est classée 20ème sur 50 ! Félicitations à Romain Carozzo, Christophe Magat, Rémi Micolon, Axel Peyrière, Mathis Thollet, Maxence Viallat ainsi qu'à leur entraîneur et professeur d'EPS M. Durand.



Les jeunes électeurs Lentillois se sont vus remettre leur carte électorale ainsi qu'un livret du citoyen édité par la mairie. Ils glisseront leur premier bulletin de vote dans l'urne à l'occasion des élections départementales de fin mars.



Lentilly est Charlie

En hommage aux attentats terroristes qui ont touché la rédaction de Charlie Hebdo et le supermarché Kashier, un rassemblement était organisé jeudi 8 janvier sur le parvis de la Mairie de Lentilly. Une centaine de Lentillois se sont retrouvés pour une minute de silence.



Nouveaux Lentillois

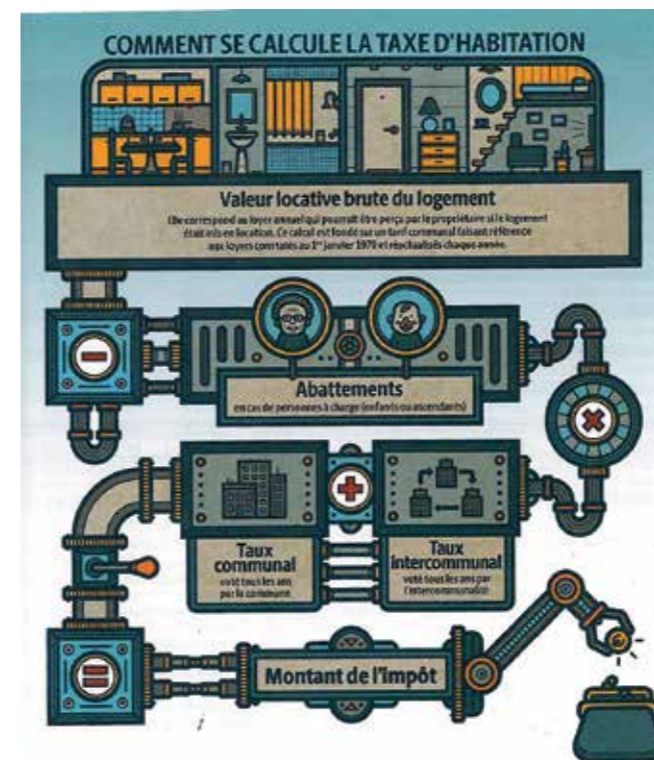
L'accueil des nouveaux Lentillois s'est déroulé samedi 7 mars. Les familles nouvellement installées à Lentilly ont découvert le centre-village, puis tous les hameaux à bord d'un bus affrété pour l'occasion. Une présentation d'un diaporama à la Passerelle a été suivie d'une cérémonie durant laquelle les nouveaux Lentillois se sont vus offrir 2 entrées par famille à l'un des spectacles de la saison culturelle. Bienvenue !

Nous sommes 5 497 Lentillois !

Les chiffres de l'INSEE sont tombés ! Le recensement qui s'est déroulé en début d'année 2014 sur la commune a rendu son verdict, nous sommes 5 497 Lentillois. Depuis 2004, le recensement a lieu chaque année (dans différents types de communes selon leur taille).

Finances

Taxe d'habitation : comment se calcule-t-elle ?



©Greygouar - Le Particulier 2014

La taxe d'habitation par Nicole Papot, adjointe aux Finances

Elle est due par toute personne qui vit au 1er janvier dans une habitation meublée qu'il soit propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit. Elle est généralement à régler au mois de novembre. Depuis 2001 elle est uniquement collectée au profit des communes et des groupements de communes.

La valeur locative

La taxe d'habitation est établie à partir de la valeur locative, elle est déterminée par la surface de votre bien et de ses annexes (cave-garage-cours-jardin dans la limite de 500 m² -piscine...) à laquelle on applique un correctif qui tient compte du standing (de « grand luxe » à « très médiocre »), du confort (baignoire, chauffage central, ...), de son état et de sa situation (écoles-centre-commerces-transport).

La surface pondérée ainsi obtenue est ensuite multipliée par un tarif fixé selon les loyers constatés en 1970.

Depuis 1980 les valeurs locatives sont revalorisées chaque année pour tenir compte de l'évolution des loyers, ces dernières années la revalorisation était d'environ 2% Pour l'année 2015 la loi de finance préconise 0,9%, ce que nous avons appliqué lors de notre débat d'orientation budgétaire le 2 février dernier.

Les taux d'impositions

Ils sont décidés et votés par la commune. En 2014, le taux appliqué pour la taxe d'habitation était de 12,21%. Conformément à l'engagement de campagne et afin de ne pas augmenter la pression fiscale des administrés, ce taux ne sera pas augmenté.

EMPLACEMENT PUBLICITAIRE

Urbanisme



Le point urbanisme... avec Jean Gondard

Ici Lentilly vous propose de faire un point dans chacun de ses numéros sur les projets de la commune : travaux, programmes immobiliers, voirie... Autant d'informations incontournables.

Le besoin d'un parking à proximité du centre-bourg est une demande qui revient régulièrement, où en est le projet de parking des écoles ?

Comme nous en avons informé les Lentillois, un parking sera effectivement construit derrière l'école maternelle la Clé Verte et le bâtiment périscolaire (avec un accès par la rue du Pré Joli). Ce terrain est aujourd'hui occupé par deux bâtiments préfabriqués vétustes qui sont en cours de désamiantage avant d'être déconstruits. Cette déconstruction et l'évacuation des gravats auront lieu probablement à partir de la deuxième semaine d'avril 2015 jusqu'à la fin du mois. Cette étape sera réalisée durant les vacances de Pâques, le centre de loisirs sera alors relogé provisoirement au Centre d'Animation pour cette période afin d'éviter tout désagrément.

Toutes les normes de sécurité seront minutieusement respectées durant ces travaux qui engendreront un coût d'environ 70 000€.

La deuxième phase concernera, bien sûr, la construction du parking. Pour un total de 220 000€ une trentaine de places va être créée pour une livraison prévue avant la rentrée scolaire 2015-2016.

Quels autres grands projets sont en cours ?

Premièrement, la construction de la maison médicale a redémarré. Une réunion de la SEMCODA avec tous les professionnels de santé s'est tenue le 23 février afin de faire le point sur une livraison pour le printemps 2016.

Le bâtiment du Crédit Agricole a été rénové et l'agence a rouvert ses portes en février dernier.

Gymnase Jacques-Cœur : les commissions travaux et sport se rassemblent sur le projet d'extension du gymnase.

Culture

Médiathèque : une équipe renouvelée à votre service

Dans le but d'améliorer constamment le service aux usagers de la médiathèque et de perfectionner ce bel outil de connaissance et de diffusion de la culture, la commune a fait évoluer les postes de la médiathèque. Afin de pallier le départ de la directrice de la médiathèque, la mairie a privilégié la promotion interne de deux de ses employés. Ainsi, Lucie Gallone, adjoint du patrimoine devient responsable de la médiathèque tandis que Dominique Font, actuellement en charge de l'informatique en mairie, intégrera pleinement la médiathèque en tant qu'adjoint, tout en restant référent de l'espace multimédia. La mairie tient à remercier une fois de plus les agents municipaux mais aussi les bénévoles qui sont d'une aide précieuse au quotidien pour cette structure comptant plus de 1 600 abonnés.



Lentilly Culture(s) : des succès populaires !

Les spectacles éclectiques de la saison culturelle ont permis de satisfaire tous les Lentillois : musique classique, théâtre, marionnettes, cabaret, contes, la magie est à chaque fois au rendez-vous à la Passerelle. Merci à tous ces talents de mettre la culture en valeur à Lentilly !

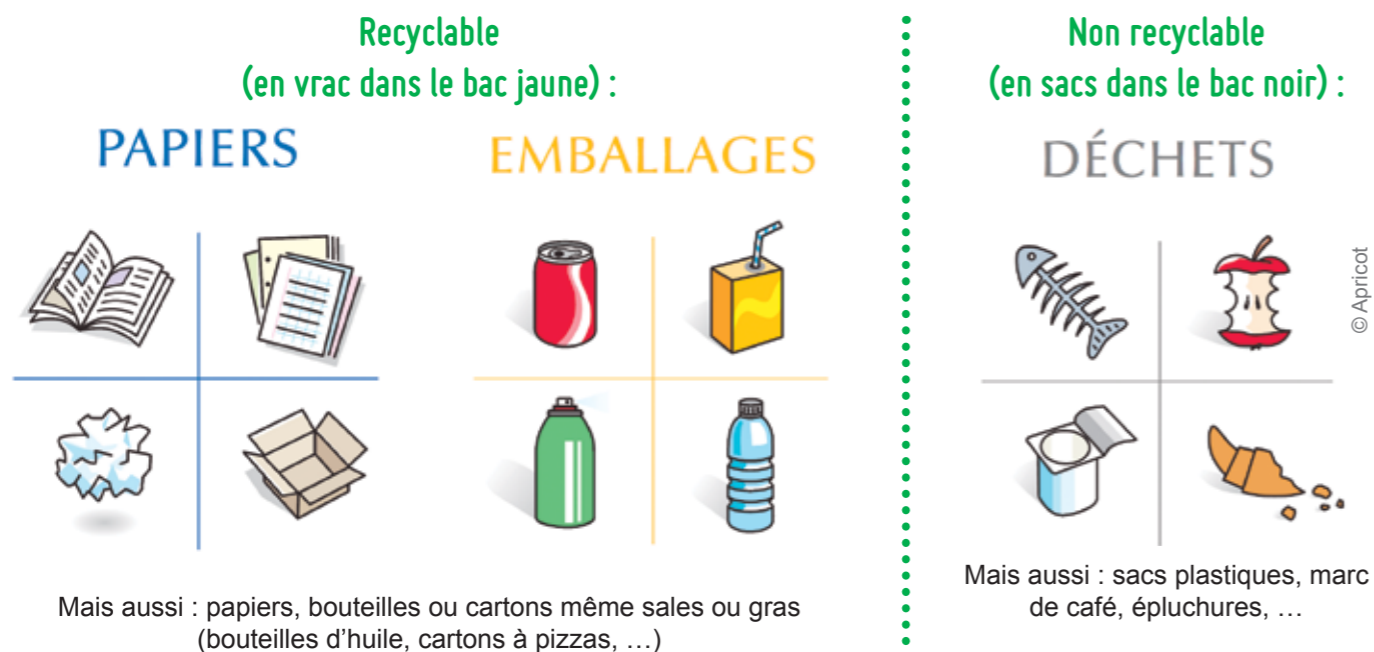
La nouvelle saison culturelle est en cours de programmation, elle sera présentée vendredi 4 septembre 2015 à 20h00 à la Passerelle et le livret du programme sera distribué à la fin du mois d'août !



Environnement

Tri sélectif : c'est utile et ça fonctionne

Le tri sélectif est plus que jamais utile et important. Votre bac jaune de déchets recyclables peut être refusé si les agents de collecte constatent des erreurs de tri... Alors, voici une petite piqure de rappel !



Halte aux idées reçues !

« Je ne trie pas mes déchets car les ordures ménagères et recyclables se retrouvent dans le même camion de collecte et les déchets ne sont pas triés. »

FAUX : les ordures de vos bacs noirs sont incinérés (et cette énergie est récupérée) à Villefranche-sur-Saône tandis que les emballages recyclables de vos bacs jaunes sont acheminés au centre de tri de Firminy (Loire).

« Le tri sélectif n'est pas utile et coûte très cher ! »

FAUX et VRAI : Le traitement des déchets coûte très cher au contribuable, ainsi le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas (acheter ses produits chez des producteurs locaux évite le suremballage et les déchets) ! Malgré tout, traiter une tonne de déchets recyclables coûte deux fois moins cher que de traiter une tonne d'ordures ménagères. Par exemple : L'aluminium est recyclable à l'infini et en plus, en le recyclant, on économise 95% de l'énergie nécessaire pour en fabriquer du neuf. Le recyclage couvre aujourd'hui 41 % de la consommation européenne de papier et de carton, 42 % pour le fer et l'acier, 14 % pour le verre, 10 % pour l'aluminium, 9 % pour le cuivre, 8 % pour le béton, 4 % pour les déchets électriques et électroniques et 2 % pour le plastique.

Ce qui est compostable est forcément recyclable.

FAUX : Attention, il ne faut pas confondre déchet recyclable et déchet compostable ! Les épluchures, le marc de café, les cendres sont des déchets organiques dégradables facilement par l'action des bactéries, ils sont donc compostables et n'ont pas leur place dans le bac jaune, en revanche, je peux les mettre dans un composteur si j'ai un jardin et utiliser le compost pour mes plantations ! Nous vous rappelons que les déchets non collectés dans les bacs noirs et jaunes doivent impérativement être déposés à la déchèterie de Fleurieux-sur-l'Arbresle, située seulement à 2km du centre-village. La déchèterie est gratuite pour les particuliers.



Ce symbole signifie que le produit est fabriqué à partir de matière recyclée.

FAUX : Attention ! Le point vert figure sur 95% de nos emballages mais ne signifie pas qu'ils sont forcément recyclés... Il sert juste à reconnaître une entreprise partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers. En contribuant au programme Eco-Emballages, les entreprises se mettent en conformité avec la réglementation et deviennent responsables de la valorisation des emballages qu'elles mettent sur le marché.

Les fonds ainsi obtenus par Eco-Emballages sont reversés aux collectivités locales et servent à la mise en place de la collecte sélective des emballages des ménages, partout en France.

460 ! C'est le nombre de sapins récoltés par les services techniques après les Fêtes de fin d'année dans les différents points de dépôt. Ils ont été broyés et sont en train de se transformer en bon compost pour les espaces verts de la commune. Merci à tous !

Si vous n'avez pas de carte de déchèterie vous pouvez télécharger le formulaire sur le site internet ou le demander directement à l'accueil de la mairie.

Décharges sauvages. La mairie a constaté, à différents endroits de la commune, des dépôts sauvages. Nous vous rappelons que les peines encourues en cas de dépôts sauvages vont de 150 euros à 75 000 euros d'amende suivant l'infraction constatée. De plus, les dépôts sauvages peuvent polluer durablement les sols, l'eau, et l'atmosphère, empoisonner la faune et la flore et être également potentiellement dangereux pour la santé.

Un problème avec votre bac à ordure ?

Contactez la Mairie de Lentilly au 04 74 01 70 49 ou : secretariat.technique@mairie-lentilly.fr

Avec le Programme Local de Réduction des Déchets, la Communauté de Communes s'est fixée pour objectif de réduire de 7% en 5 ans le poids des ordures ménagères et assimilées ! A vous de jouer ! Réunion le mercredi 8 avril à partir de 19h00 à la Passerelle. Plus d'informations : www.paysdelarbresle.fr

Conseils de quartiers : qui sont vos ambassadeurs ?

Les Conseils de Quartier se peaufinent. Une réunion a été organisée le 20 décembre 2014 avec les « ambassadeurs » de quartiers afin d'échanger sur le mode d'opération de ces conseils de quartier nouvelle génération, pour toujours plus de consultation, d'écoute et de prise en compte de ces avis. Contactez vos ambassadeurs pour toute suggestion, elles seront compilées pour les prochaines réunions !

Centre - village

Marianne Jamet : jamet-marianne@bbox.fr ou 04 74 01 98 23
Claude Lina : clina69@gmail.com ou 06 62 16 85 84
Christian Duffy : christian.duffy@numericable.fr ou 04 26 63 93 46

Cruzols - Peupliers

Liliane Chambard : 04 74 01 72 64
Françoise Jardinot : mfauray@gmail.com ou 04 74 01 88 17
Christian Parisot : chparisot@free.fr ou 06 12 40 51 88

Burette - N7 Sud

Pierre Sahl : sahl@wanadoo.fr ou 04 74 01 88 96
Nélie Brisa : 04 78 35 73 79

Bricollet-Rivoire

Gilles Vagnier : gilles.vagnier@gmail.com ou 04 74 01 76 27
Gérard Besson : gerard.besson42@orange.fr ou 04 74 01 76 11

Bois-Seigneur - Montcher - Le Poirier

Guy Mayoud : guy.mayoud@wanadoo.fr ou 04 74 01 74 67
Paul Pinay : 04 74 01 74 71
Jean-François Méchin : jfmechin@gmail.com ou 09 55 36 96 04

Guéret - Mercruy

Michel Hémon : hemonmichel@free.fr ou 06 08 51 97 72

Mosouvre - les Gouttes

Claude Coquard : claud69210@hotmail.fr ou 04 74 01 71 99



Participation citoyenne, c'est parti !

Cette opération consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Pour cela, chaque quartier a ses propres référents qui seront en relation directe avec la gendarmerie et relayeront auprès de la population. Un protocole a été signé entre la gendarmerie, le Maire et les référents de quartier déjà en place (voir ci-contre).

Solidarité

Se faciliter la vie !

La Mairie de Lentilly assure certaines missions de solidarité envers la population, notamment par l'intermédiaire du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales).

Parmi ces missions se trouvent la mise en place de projets et de festivités à destination des personnes âgées par exemple. Avec à son actif notamment deux structures pour personnes âgées (le foyer-logement Résidence des Pins et la résidence St Laurent), Lentilly compte environ 20% d'habitants de plus de 60 ans. Avec l'âge se développent des besoins bien spécifiques auxquels la Mairie, le CCAS et l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) essayent de répondre au mieux.

La Mairie propose aux personnes âgées de plus de 70 ans un repas des Aînés en décembre ou un colis de Noël pour les personnes de plus de 75 ans. Enfin, du 12 au 19 septembre prochain, le CCAS de Lentilly organise un voyage à Morzine (Savoie) pour les plus de 60 ans : renseignements et inscriptions au 04 74 01 70 49.

La volonté de la commune est également de développer les activités de loisirs intergénérationnelles où les jeunes élèves de la commune pourront réserver un peu de leur temps pour partager avec leurs aînés.



« Bourse intergénérationnelle »

La Mairie travaille sur un projet de « Bourse intergénérationnelle » qui consistera, à terme, à offrir aux jeunes volontaires une aide au financement de leur permis de conduire ou de leurs études, moyennant des petites missions à réaliser auprès de personnes âgées pendant l'année. Quelques travaux de bricolage, des courses à faire, de la lecture, une promenade, des visites régulières, ... L'objectif est d'encourager les jeunes à oser la solidarité ! Les modalités de cette bourse ne sont pas encore fixées, vous serez informés dès que le projet sera lancé.

Pratique :

• **Aide à domicile :**
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Place des Pins
Téléphone : 04 74 72 11 90

• **Logement social et aides sociales :**
CCAS de la Mairie de Lentilly
15 rue de la mairie
Téléphone : 04 74 01 70 49
Maison du Rhône
Rue Claude Terrasse 69210 L'Arbresle
Téléphone : 04 74 72 08 40

• **Loisirs :**
Club de l'Amitié
Place des Pins
Téléphone : 04 74 01 18 76

• **Logements adaptés :**
Foyer logement Résidence des Pins (Lentilly) : 04 37 64 64 10
EHPAD Résidence Saint Laurent (chemin du Bricollet à Lentilly) : 04 74 01 67 00
Les Collonges (St Germain-Nuelles) : 04 74 26 92 92
Hôpital de L'Arbresle - Service longs séjours (L'Arbresle) : 04 74 01 68 68

Zoom : des retraités dynamiques et bien occupés !

Le Club de l'Amitié de Lentilly compte au total 260 adhérents ! Le club est ouvert aux personnes de tout âge et n'est pas réservé qu'aux Lentillois. Avec deux rendez-vous par semaine (le mardi et le vendredi après-midi), les après-midis détente suivi d'un petit mâchon une fois par mois, sans oublier les deux voire trois voyages par an, le Club de l'Amitié a une énergie débordante ! Les prochains rendez-vous ?

-24 avril et 29 mai : après-midi détente puis petit mâchon.
- Au cours du mois d'avril : escapade dans le Doubs et en septembre, direction la Cantabrie (Espagne).
Plus d'informations et inscriptions : 04 74 01 18 76 ou 04 74 01 75 27

Vous avez plus de 70 ans ?

Si vous n'êtes pas présents sur les listes électorales, inscrivez-vous en Mairie afin de pouvoir recevoir une invitation au repas de Noël des Aînés ainsi que des informations adaptées de la part de la commune.



Registre plan canicule ou Grand Froid

Un registre confidentiel est ouvert en mairie afin de recenser les personnes seules, isolées ou vulnérables. N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire une personne de votre entourage qui pourrait en avoir besoin. Des appels ainsi qu'une attention particulière surtout en période de danger seront assurés par les services communaux auprès de ces personnes.

La résidence Saint Laurent, EHPAD de Lentilly, recherche des bénévoles pour participer au projet de vie sociale auprès des résidents.

Leurs missions seront :

- l'accompagnement intérieur et extérieur
- l'écoute
- l'animation d'activités
- le partage des savoirs

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'animatrice Mme GODARD Aurélie.

Contact : Mme GODARD Aurélie
Résidence Saint Laurent
Chemin du Bricollet
69210 LENTILLY
Tel : 04/74/01/67/00
Mail : animatricestlaurent@gmail.com



Téléthon : un beau score pour la première édition

La collecte du Téléthon qui s'est déroulée à Lentilly grâce à divers événements (stands durant la Fête des Marrons, vente de ballons, de peluches, cours de zumba géante, ...) a pu rapporter à l'AFM Téléthon exactement 1 775,42 € : un beau score pour une première édition ! A l'échelle de la CCPA, ce ne sont pas moins de 24 787,47 € qui ont été collectés. La municipalité tient à remercier chaleureusement les associations, les commerçants, tous les intervenants, et bien sûr tous les Lentillois qui ont participé à cette cause. Rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux et plus généreux pour dépasser ce montant.

Cadre de vie



Le Grand Questionnaire : vous consulter pour mieux agir

Environ 250 questionnaires ont été retournés en Mairie. Un grand merci à tous les foyers lentillois qui ont pris un peu de leur temps pour nous apporter leur vision et leurs commentaires.

Note moyenne de la qualité de vie : centre-village : 7,4/10 - hameaux : 7,8/10

Les habitants des hameaux considèrent leur cadre de vie « bon » pour 50% et « moyen » pour 38%, alors que les habitants du centre bourg le considèrent « moyen » à 48% et « bon » à 36%.

Des avis partagés mais de nombreuses tendances unanimes...

Sur l'ensemble de la commune, les problématiques de stationnement, de gestion des poubelles et de voirie sont majoritaires.

Parmi les solutions majoritairement proposées : la mise en place d'une zone bleue pour éviter les voitures « ventouses », faire respecter les arrêts minute, développer les parkings en périphérie, sanctionner davantage les véhicules mal stationnés, aménager le centre du village, et notamment la gestion des poubelles.

L'état des routes et l'entretien des fossés reviennent à plusieurs reprises. Le développement de passages piétons et de pistes cyclables pour favoriser les déplacements entre les hameaux et le centre est abordé, toutefois de nombreuses réserves sont formulées à l'égard des bordures de béton vertes et blanches considérées comme inadaptées et dangereuses.

Sens uniques : les avis divergent sur la question des sens uniques, réclamés par les uns et critiqués par les autres. Une révision générale du sens de circulation et un meilleur éclairage nocturne dans les hameaux sont des suggestions fréquentes.

Solidarité : vingt personnes se sont proposées pour effectuer bénévolement quelques petits services à destination des personnes âgées dans le besoin ou des enfants pour l'aide aux devoirs. Nous les en remercions chaudement, une rencontre sera prévue prochainement.

Vie culturelle : les spectacles proposés satisfont le public pour une large majorité avec, pour seuls souhaits particuliers, davantage de spectacles légers et comiques.

Ces précieuses informations recueillies vont maintenant permettre à l'équipe municipale de rédiger un cahier des charges concernant l'aménagement global de Lentilly et de son centre-village.

Plus que jamais, la volonté de la municipalité est de préparer Lentilly pour le futur tout en conservant minutieusement son « esprit village ».

Des nouvelles des associations



Star Trac

La Star Trac compagnie, troupe de théâtre amateur de Lentilly, est une association fondée en 2008. La compagnie compte à ce jour 8 comédiens, donc une nouvelle recrue, Claire, arrivée cette année.

La troupe, qui travaille chaque année à monter un spectacle, a renouvelé son mandat à Lizzy DROULERS-POYOTTE pour l'adaptation et la mise en scène du nouveau spectacle «Le Bourgeois Gentleman», d'après le fameux Bourgeois Gentilhomme de Molière.

Le pitch ?

Monsieur Jourdain est amoureux de Barbara, marquise bling-bling. Mais Barbara aime Wilfried. Wilfried, quant à lui, profite de l'argent et de la crédulité de Monsieur Jourdain pour séduire Barbara. Lucile, la fille de Monsieur et Madame Jourdain, est amoureuse de Bertrand. Monsieur Jourdain ne l'entend pas de cette oreille et veut la marier à une personne de qualité.

Mais Madame Jourdain compte bien défendre le bonheur et les intérêts de sa fille ...

Une comédie décalée, rythmée sur un texte de Molière, adaptée et mise en scène par Lizzy DROULERS-POYOTTE avec Nathalie BERTIN, François BOURREE, Claire CHABERT, Dalila DAOUDI, Valérie KACED, Gilles LARIVIERE, François MUSELLE, Pierre RIFAUX.

La Star Trac sera heureuse de jouer ce spectacle les 17,18 et 19 Avril 2015 au centre culturel La Passerelle à Lentilly.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.lastartrac.org.

Jumelage Lentilly Malterdingen

Après avoir fêté les 20 ans du jumelage avec Malterdingen à Lentilly début octobre 2014, Malterdingen nous invite à son tour pour les 8, 9 et 10 mai 2015. Nous partirons en car vers 15h le 8 mai. Le programme définitif des réjouissances n'est pas encore connu mais soyons sûrs que nous serons bien accueillis et que nous ne nous ennuyons pas. Vous serez accueillis par des familles.

Le samedi 10 mai vous pourrez choisir entre visite du village, tour du vignoble et dégustation, tir au stand du Club de Tir, Europaparc pour les familles avec enfants... (tout ceci sous réserve de confirmation). Le repas du soir sera animé par la musique, les chorales, les masques de carnaval... Le dimanche matin sera consacré à la cérémonie des 20 ans avec éventuellement un culte. Un vin d'honneur clôturera la matinée.

Ceux qui viendront pour la première fois découvriront un beau village au pied de la Forêt-Noire et un accueil très chaleureux par ses habitants. Les habitués retrouveront avec plaisir des amis et des connaissances.

N'hésitez donc pas à réserver ce weekend pour participer à cette rencontre et fêter avec nous l'amitié entre nos communes.

Contact : Jean Haug : téléphone : 04 74 01 71 52



Des nouvelles des associations

Union des Familles de Lentilly (UdFL)

Notre association existe depuis 50 ans à Lentilly ; nous avons célébré cet important anniversaire le samedi matin avant la fête des mères fin mai 2014 au Centre d'Animation, en présence de nombreux invités. Mme le Maire et quelques conseillers municipaux étaient présents, mais également la Présidente de la Fédération du Rhône de Familles en Mouvement (dont fait partie l'UdFL), d'anciennes présidentes de notre association, de familles médaillées, le tout accompagné par l'Espérance Lentilloise et la chorale Méli-Mélody et de nombreuses familles adhérentes... Un pot de l'amitié très convivial offert par la commune a conclu la matinée. En 2014, le bureau a été renouvelé : 2 nouvelles coprésidentes ont été nommées, et une nouvelle trésorière, toutes retraitées.

L'association propose des activités sportives régulières, chaque semaine en dehors des vacances scolaires : gymnastique d'entretien, gymnastique chinoise (Tai-Chi style yang, Qi-gong), gymnastique tonique, zumba, de la relaxation (Yoga et sophrologie).

De plus, chaque année, nous proposons à nos adhérents :
- un spectacle pour jeunes enfants (en janvier dernier «Lison et l'horloger des saisons», spectacle de marionnettes qui a enchanté petits et grands avant un bon goûter).

- une conférence gratuite ouverte à tous, avec la collaboration d'associations de parents d'élèves : à La Passerelle, mardi 24 mars sur le thème de la psychologie



positive.

- La Fête des Mères, samedi 30 mai à 11h00 au Centre d'Animation.

Nous adhérons à « Familles en mouvement », dont la Fédération du Rhône, qui regroupe 64 associations, nous aide beaucoup par des formations ; elle défend les familles auprès des pouvoirs publics, organise un concours Jeunes Talents actuellement et la journée du sport en familles en septembre.

Nos contacts :

adresse mail : uniondesfamilleslentilly@yahoo.fr

Les 2 co-présidentes :

Jeanne Gros (04 74 01 74 12)

et Odile Haug (04 74 01 71 52).

Une nouvelle association à Lentilly !

Le C.L.A.M (Comité Lentillois des Assistants Maternels) Pourquoi ? Pour valoriser le métier d'Assistant Maternel Agréé par des rencontres informelles et conviviales, des débats, manifestations et formations, par la mutualisation du matériel professionnel, des achats groupés et bien d'autres choses à définir ensemble !

Pour qui ? Pour les assistants maternels de Lentilly et des communes alentours, pour les parents en lien avec ces assistants maternels, pour les professionnels de la Petite Enfance (pour leurs compétences respectives et leurs envies de partage),... Une association a besoin d'idées et de bonnes volontés pour exister.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits pour définir d'un cap avec vous. association.clam@laposte.net

L'Association Philatélique de l'Ouest Lyonnais

L'association propose aux Lentillois (-es) adultes et enfants ses activités dans le domaine de la collection : échanges, information, aide au classement, créations thématiques...

- Réunion le 2ème mardi de chaque mois de 18 h à 20 h au Centre associatif du Vieux Bourg, rue du Vingtain à la Tour de Salvagny.

- Renseignements : 04 78 48 85 42

ou andre.degranges@wanadoo.fr

- Prochaine manifestation : Dimanche 10 mai 2015 Salon toutes collections (particuliers et professionnels) Exposition scolaire Ouest Lyonnais (participation Ecole Jeanne d'Arc) à l'Espace Mont d'Or à Champagne au Mont d'Or.

Agenda

Mars

Dimanche 29 :

Saison culturelle - Opus 1 par Oskar et Viktor (musique et humour).

A 15h00 à la Passerelle

Second tour des élections départementales. De 8h00 à 18h00 à l'Ecole publique du Pré Berger

Avril :

Vendredi 3 :

Ciné-Club la Bobine Magique, projection de la Grande Invasion de Stéphane Horel. A 20h30 à la Passerelle

Samedi 4 :

Portes ouvertes des Jardins Partagés et Troc aux plantes. De 13h00 à 18h00 aux Jardins Partagés de Laval (proche cimetière)

Mercredi 8 :

Réunion publique autour du Programme local de réduction des déchets avec la CCPA. A 19h00 à la Passerelle

Vendredi 10 :

Soirée de présentation de l'opéra « Carmen » de Georges Bizet à 20h00 à la Passerelle (gratuit)

Samedi 11 :

Réunion publique sur le thème du stationnement (zone bleue) A 10h00 à la Passerelle

Dimanche 12 :

Vide-greniers des Petits Lutins au Centre d'Animation

Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 :

Théâtre avec la Star Trac

Dimanche 26 :

Salon de la bière par le comité des Fêtes au Centre d'Animation

Mai :

Vendredi 8 :

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945. A 11h30 au Monument aux Morts suivi d'un verre de l'amitié

Départ pour Malterdingen avec le comité de jumelage

Samedi 9 :

Auditions de la Note

Dimanche 24 :

Défilé et banquet des Classes en 5 au Centre d'Animation

Vendredi 29 :

Kermesse de l'école Jeanne d'Arc au Centre d'Animation

Samedi 30 :

Fête des Mères par l'Union des Familles à 12h00 au Centre d'Animation

Tournoi handikaraté au gymnase Daniel-Rebillard

Saison Culturelle - Les 2moizelles de la chorale municipale de St Benêt-la-Chipotte (musique et humour). A 20h30 à la Passerelle

Dimanche 31 :

Spectacle pour enfants «Ala Soupe» par la Compagnie Brainstorming. A 15h00 à la Passerelle (6€).

Juin :

Mardi 2 :

Concert de la chorale des élèves de Lentilly à la Passerelle

Concours de pétanque du Club de l'Amitié

Jeudi 4 :

Don du sang au Centre d'Animation

Concert de la chorale du Collège Jacques-Cœur à la Passerelle

Vendredi 5 :

Ciné-club la Bobine Magique : projection des Sentiers de la Gloire de Stanley Kubrick à 20h30 à la Passerelle

Réunion publique de la municipalité à 20h00 au Centre d'Animation

Samedi 6 :

Kermesse de l'école «la Clé Verte»

Marché de l'environnement de 9h00 à 18h00 place Sapéon (L'Arbresle)

Samedi 20 :

Fête de la Musique : le centre-village sera envahi par les groupes de musique en tous genres pour le plaisir de tous !

Vendredi 26 :

Kermesse de l'école du Pré berger

Samedi 27 :

Saison culturelle - « Duo Cordes d'Irlande » par l'irish Coffee Group à 20h30 à la Passerelle

Hommages

La municipalité de Lentilly souhaite rendre hommage à deux anciens conseillers municipaux de la commune décédés dernièrement.

M. Claude Gaguin, conseiller municipal durant deux mandats, de 1983 à 1995, fut également président du Club de l'Amitié. Nos pensées les plus respectueuses à sa famille ainsi qu'à ses proches.

M. Christian Mens a été conseiller municipal de 2008 à 2014. Photographe émérite et écrivain passionné, il faisait profiter la mairie de ses clichés de Lentilly qui illustrent et illustreront encore de nombreuses publications. Depuis mars 2014, il était également délégué communal à l'office de tourisme du Pays de L'Arbresle. Nous présentons à son épouse, son fils, sa famille et à ses amis nos plus sincères condoléances.

État civil

Du 20 mai 2014 au 25 janvier 2015

Ils sont nés :

Louna HENRIQUES le 29/05
Léana NOGUEIRA le 01/06
Margot NOËL le 03/06
Léo BOCCOZ le 05/06
Arthur SORLIN le 06/06
Jean PROST le 25/06
Sullivan VIVANCOS le 04/07
Chloé MABBOUX le 08/07
Matthieu SIMON le 10/07
Souheyla MIRGHANE le 18/07
Gaspard WARIN le 22/07
Gabin GUERGOUR BAYLE le 28/07
Mathéo GRAEL le 30/07
Victor COMMAROND le 09/08
Hippolyte PETIT-JEAN le 24/08

Freddy ALBOUD le 04/09
Lisandru CAUDOUX le 14/09
César CHAURAND DA CUNHA le 15/09
Eloïse RIBEIRO le 16/09
Lisa COQUET le 19/09
Elodie BARTLETT LE le 26/09
Arthur BONIN le 29/09
Léandro NARCISO le 12/10
Rubhen MARCHAND le 18/10
Andrea TIXIER le 20/10
Marie MONGET le 14/11
Tyliane PROST le 17/11
Eden ARSLANDAL le 26/11
Luna TREVE le 26/11
Owen BOISSIER le 28/11

Lola TRENTAZ le 04/12
Gabin DA CUNHA le 10/12
Farrah PAILLON le 17/12
Charly FONTENELLE le 23/12
Maëlya SCHATT le 23/12
Paul RISPOLI le 23/12
Ana VASSAUX le 28/12
Baptiste OLIVESI le 28/12
Kaïs THAANE le 30/12
Aliénor MONCEL le 07/01
Jade ANCIAN le 16/01
Nolan MEUNIER-VAGNIER le 21/01
Hugo BABY le 22/01

Ils se sont mariés

Chaker CHLIAH et Mélissa SMAIN le 14 juin
Bernard ECABERT et Marianella GARAYALDE FERNANDEZ le 14 juin
Guillaume FOUILLET et Delphine BAVAI le 21 juin
Arnaud KADDARI et Karine PALANDRE le 28 juin
Damien TRENTO et Anaïs MERAIHI le 28 juin
Julien PAYEN et Sophie BRAHINSKY le 12 juillet
Damien TRONCY et Pauline BROCA le 12 juillet
Marlène LEGAL et Ambre HEUILLARD le 26 juillet
Damien GARCIA et Estelle GOUTTENOIRE le 23 août

Arnaud CAPELASSE et Stéphanie KACED le 30 août
Grégory JACQUOT-PRADERE et Julie PEREZ le 06 septembre
Dimitri GOUDARD et Florence PUTIGNY le 06 septembre
Matthieu BOUDRY et Alison DARRAS le 13 septembre
Claude BERTHOUX et Michèle LETAINTURIER le 20 septembre
Alban KICAJ et Justine BOUCHOT le 20 septembre
Daniel MARCHETTI et Laurence CUSIMANO le 11 octobre
Hubert SCHIR et Marjorie CISTAC le 13 décembre
Florian GOUTTENOIRE et Gaëlle DE SAINT JEAN le 17 janvier

Ils nous ont quittés

Robert BRONDEL le 20 mai
Jeanne GROS, veuve COLLETER le 18 juin
Eliane DALLA-BETTA, divorcée de BERNARD le 22 juin
Pierre MARECHAL le 05 juillet
Grégory CHAMBON le 02 juillet
René JOLIVET le 26 juillet
Gabriel BRINGUIER le 06 août
Marie-Antoinette SIGAUD, épouse BRENIER le 12 août
Robert PUVILLAND le 11 août
Claudine SANNA le 01 septembre

Elisabeth ROGER, épouse DUSSUD le 13 septembre
Ruchla WIGDOROWICZ, veuve GRYNGIER le 23 septembre
Andrée GAUDON, veuve GRIZARD le 06 octobre
Pierre BILLIET le 03 octobre
Louis GIRARD le 07 octobre
Louis BALLOFET le 21 octobre
Jean-Louis MAGNILLAT le 06 novembre
Simone BESANCON, épouse MARTI le 12 novembre
Renée CHAMPDAVEINE, veuve GUENIAT le 19 novembre

Pierre GIRAUD le 23 novembre
Denise FERRIER, veuve MARECHAL le 03 décembre
Claude GOY le 02 décembre
Jean GAUDARD le 02 décembre
Giovanna PIRRONE, veuve DOMENEC le 17 décembre
Lucie LATORRE, veuve MONNIER le 15 décembre
Claudette JULLIEN, épouse BAZIN le 24 décembre
Raymond POUZOLS le 30 décembre
Henri Delolme le 11 janvier
Marie CROIBIER GROS le 13 janvier

Dans une prochaine rubrique « Lentilly autrefois », Ici Lentilly partira à la découverte d'un ancien commerce, d'un hameau, ou d'un lieu d'autrefois et de quelques petites anecdotes...
Le service communication est à votre disposition pour toutes vos suggestions !
mission.communication@mairie-lentilly.fr ou 04 74 72 16 21

Paroles de Lentillois !



De gauche à droite : Nano et Didi Levrat; Baby et Suzette Jeanpierre ; Claudette et Claude Girin

Trois noces de diamant à Lentilly !

Ces trois couples de Lentillois sont inséparables et ont toute une vie en commun. Ils se sont tous les trois mariés à quelques mois d'intervalle, ... Il y a soixante ans de cela !

Jean Levrat (dit Nano) est né le 1er août 1929 au Poirier à Lentilly. Il épousa le 11 décembre 1954 Adrienne Cotté (dite Didi), originaire de l'Allier avec laquelle il aura 4 enfants puis 8 petits-enfants. Ils seront, toute leur vie durant, cultivateurs-vignerons à Mercruy.

Bernard Jeanpierre (dit Baby) est né le 2 mai 1931 place de l'Eglise à Lentilly, il épousa Suzette Truchet, originaire de la Toussuire, le 16 février 1955. Bernard sera agriculteur et vigneron chez Ramel (au centre du village) tandis que son épouse sera comptable. Il dirigea l'Espérance Lentilloise durant plus de 20 ans.

Claudette Colomb, est née le 14 janvier 1937 à la Rivoire à Lentilly. Elle épousa Claude Girin le 27 décembre 1954. Claude était boucher et exerça durant 20 ans à Lyon puis 20 ans à L'Arbresle avec l'aide précieuse de Claudette.

Treize petits enfants et quatre arrière-petits-enfants plus tard, en 2015, les trois couples ont fêté leurs noces de diamant entourés de tous leurs proches. Ils passent une retraite heureuse, à Lentilly bien entendu, et se retrouvent régulièrement pour partager de bons moments entre amis, avec complicité et humour !



Vous êtes né(e)s en 2005, 1995, 1985, 1975, 1965, 1955

Classes en 5

Défilé et bal des classes

Dimanche 24 mai

Venez nombreux ou inscrivez vous

par mail : classeen5lentilly@gmail.com
Sur Facebook : [classeen5lentilly](https://www.facebook.com/classeen5lentilly)

Expressions des groupes municipaux

Expression de la liste majoritaire

La municipalité a présenté les orientations budgétaires pour 2015.

Nous nous étions engagés dans notre programme à investir en cohérence.

Nous avons commencé par faire un état des lieux et avons stoppé certains projets immobiliers qui avaient été lancés sans tenir compte des conséquences sur les infrastructures (écoles, gymnases et périscolaire dont nous n'avons pas encore de retour sur le fonctionnement).

Refaire le chauffage du centre d'animation qui n'avait jamais été entretenu en 6 ans c'est 162 000 €.

Refaire le chauffage de l'école maternelle est primordiale, ce sera 400 000€.

Refaire l'éclairage et les circuits électriques du gymnase Daniel-Rebillard : 40 000€.

Si ces bâtiments avaient été correctement entretenus, planifiés et budgétisés lors du mandat précédent, nous ne serions pas aujourd'hui dans une situation d'urgence !

Construire un parking supplémentaire sur le site des écoles, c'est encore 220 000€.

C'est bien parce que nous prévoyons, que notre projet est à la mesure des moyens actuels de notre commune, contrairement à ce que peut vous laisser croire l'opposition ! Nous avons lancé les études prospectives pour réaliser nos projets de mandature dans une logique à long terme. Ceci nous permettra de planifier les priorités dans le respect d'une gestion responsable.

Enfin, puisque la liste minoritaire parle d'hypothétiques arrangements, nous tenons à préciser qu'en matière d'arrangements, l'ancienne équipe socialo-communiste parle en connaissance de cause.

Pour information : aucun membre de notre équipe ne signera de contrat pour sa propre entreprise avec la commune. Prise illégale d'intérêt ... affaire à suivre.

Aujourd'hui le temps est au travail constructif et seul l'intérêt général doit être notre priorité à tous.

Agir pour Lentilly : Dominique Miroux 06 74 94 92 16

Expression de la liste minoritaire

Début 2015, nous étions mobilisés, unis pour défendre les valeurs de la République.

Pour autant, notre vigilance doit rester permanente.

La transparence est l'un des piliers de toute démocratie. A Lentilly, elle est pour le moins mise à mal.

Ce 2 février, lors du conseil municipal, a eu lieu le débat d'orientation budgétaire, le premier organisé par la nouvelle équipe. Lentilly a encore des ressources financières importantes. A quoi serviront ces plusieurs millions d'euros? Les seuls projets affichés sont la rénovation de l'école maternelle, la construction d'un parking, la mise en place d'une mutuelle santé. Quel en sera le coût? Aucun autre projet pour cette année? Pour les suivantes?

Gouverner, c'est prévoir, c'est planifier les investissements

structurants sur toutes les années du mandat.

Transparence encore? Comment ne pas soupçonner de possibles «arrangements» lorsque le Maire refuse la participation d'un élu AVPL au «comité d'attribution» des logements ou à celui qui octroie, ou non, les permis de construire. Aucune communication du nombre de demandes ou des critères de décision.

Les élus AVPL restent mobilisés pour défendre Leur, Votre liberté d'expression; Leur, Votre droit à l'information. Sans cela, la mission que vous leur avez confiée ne peut plus s'exercer.

Le 3 février 2015, les élus d'Avec Vous Pour Lentilly.

EMPLACEMENT
PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
PUBLICITAIRE